

ENVIRONNEMENT, PARCOURS AGENTS — TECHNICIEN RESPONSABLE DES PLANS DE GESTION DES SITES NATURELS DÉPARTEMENTAUX

Sylvestre PLANCKE

Au sein du service des sites et réseaux naturels de la direction de l'eau, de l'environnement et de l'agriculture (DEEA), Sylvestre Plancke a pour mission de mettre en oeuvre des plans de gestion pour la protection et la conservation des 62 sites départementaux.

Publié le 26 mars 2021

1 métier, 3 questions

En quoi consiste votre métier ?

Suite à la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016, le Département a l'obligation de mettre en oeuvre de s plans de gestion pour chaque Espace naturel sensible (ENS). Par conséquent, je suis amené à établir, avec l'ai de de l'équipe du service des sites et réseaux naturels et de bureaux d'études, un diagnostic de l'état des sites e t de leurs usages, de définir des objectifs de conservation et de mettre en place un programme d'actions sur 10 ans. Ce travail est réalisé, depuis 2004, sur les 62 sites départementaux dont 22 ENS ouverts au public.

Quelle est sa particularité ?

Illustrons par un exemple : le site « Les carrières de l'enfer » situé sur la commune de Poligny est un ENS actuel lement non équipé pour accueillir du public. Nous réalisons le diagnostic de ce site depuis 2015 et menons une expérimentation de la gestion par pâturage extensif (pratique ancestrale qui y était menée auparavant) sur 3 an s afin d'avoir un recul suffisant sur la réaction de la faune et la flore. Je travaille en lien avec le Muséum nationa l d'histoires naturelles sur ce projet car ce site est d'une valeur écologique exceptionnelle.

Qu'est-ce que vous aimez dans votre métier ?

C'est un métier passion ! Je me suis intéressé à la nature dès le plus jeune âge. Ce réseau de sites me permet de découvrir une grande diversité de paysages typiques de la Seine-et-Marne : massifs forestiers, plans d'eau, si tes linéaires, voies vertes (vélo rail à la Ferté-Gaucher), carrières et marais. Parmi ces marais, celui d'Épisy est l' un des plus beaux marais alcalins du bassin parisien.